

## Médecine du sommeil Instructions aux auteurs et auteures



*Médecine du sommeil* est un trimestriel (4 numéros par an) scientifique d'information et de formation destiné aux cliniciens, aux professionnels de la santé mais également aux chercheurs impliqués dans la médecine du sommeil. La revue, dans ses éditoriaux, revues de la littérature, fiche thématique, cas clinique et autres rubriques, apporte une information actualisée sur le sommeil normal, les pathologies du sommeil et les troubles de la vigilance diurne pour les différents spécialistes impliqués dans ces trois axes : médecine du sommeil, neurologie, psychiatrie, pneumologie, gériatrie, médecine du travail, oto-rhino-laryngologie, cardiologie, stomatologie...

Médecine du sommeil publie également les consensus, recommandations et référentiels dans lesquels est impliqué la Société Française de Recherche et Médecine du Sommeil afin d'améliorer les connaissances et la prise en charge des pathologies du sommeil et de l'éveil.

**La revue n'accepte que des publications de langue française.**

Ces travaux doivent être conformes aux instructions ci-dessous. Ces dernières sont dérivées des normes de présentation des manuscrits proposées par le comité international des rédacteurs de journaux médicaux, connu sous le nom de **groupe de Vancouver (International Committee of Medical Journal Editors – ICMJE)** ([www.icmje.org](http://www.icmje.org)).

### Responsabilités éthiques des auteurs et auteures

Pour toute information sur les règles d'éthique liées à la publication d'études scientifiques, vous pouvez vous reporter au lien suivant : <http://www.elsevier.com/publishingethics>

### Protection des patients

En cas de publication de cas clinique aucune information permettant d'identifier le patient ou la patiente (y compris les noms, initiales ou numéros d'hôpital) ne doit être publiée dans les descriptions écrites, les photographies ou la généalogie, à moins que l'information ne soit essentielle à des fins scientifiques et que le patient ou la patiente (ou ses parents ou son tuteur) ne donne son **consentement éclairé** par écrit pour la publication. Les auteurs et auteures doivent révéler à ces patients toute information permettant potentiellement de les identifier qui pourrait être disponible sur Internet ainsi que dans la version imprimée après publication. Le consentement des patients doit être archivé par les auteurs et auteures, conformément aux exigences des réglementations ou lois locales. Si elles ne sont pas essentielles, les informations permettant d'identifier les patients peuvent être omises. En cas de doute quant à la possibilité de maintenir l'anonymat, le consentement éclairé doit être obtenu. Par exemple, le fait de masquer la région des yeux sur les photographies des patients ne protège pas suffisamment leur anonymat.

Si des caractéristiques permettant d'identifier les patients sont modifiées pour protéger leur anonymat, les auteurs et auteures doivent donner l'assurance que ces modifications ne dénaturent pas la signification scientifique et les rédacteurs ou rédactrices doivent le vérifier. L'obtention du consentement éclairé doit être spécifiée dans l'article publié.

### Paternité de l'article et Contribution des auteurs et auteures

La paternité de l'article implique également la responsabilité et l'imputabilité de l'article publié. Tous les auteurs et auteures devront avoir apporté une contribution substantielle à l'ensemble des éléments suivants.

Il est attendu des auteurs et auteures qu'ils examinent soigneusement la liste et l'ordre des

auteurs et auteures **avant** de soumettre leur manuscrit et de communiquer la liste définitive au moment de la soumission initiale. L'ensemble des ajouts, suppressions ou réorganisations des noms dans la liste des auteurs et auteures, doivent être réalisés avant que le manuscrit ne soit accepté et uniquement si de telles modifications ont été approuvées par le rédacteur ou rédactrice de la revue.

## Liens d'intérêts

**Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de lien d'intérêts** conforme aux pratiques internationales relatives à ce sujet.

Un lien d'intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières (salaire, expertise-conseil, brevet, expertise judiciaire rémunérée, source de soutien de l'étude...) ou personnelles (relations familiales, amicales, ou rivalités personnelles, compétition universitaire, convictions intellectuelles...) avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...).

Tous les auteurs et auteures doivent donc signaler tout lien d'intérêts que pourrait susciter leur travail de manière générale en suivant les recommandations ci-dessous citées :

1. **Au cas où il n'existe aucun lien d'intérêts**, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) : L'auteur [Les auteurs et auteures] déclare[ent] ne pas avoir de liens d'intérêts.

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) lien(s) d'intérêts** pour un ou plusieurs des auteurs et auteures de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des liens d'intérêts potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A. E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise  
Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS  
J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable  
Aphelion

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

Pour tout renseignement ou exemple de déclaration de conflit d'intérêt, consultez :

<http://www.elsevier.com/conflictsofinterest> ou

[http://help.elsevier.com/app/answers/detail/a\\_id/286/p/7923](http://help.elsevier.com/app/answers/detail/a_id/286/p/7923)

## Rôle des sources de financement

Les auteurs et auteures doivent identifier la ou les entités à l'origine de l'aide financière ayant permis d'une manière ou d'une autre la réalisation de l'article.

## Déclaration sur l'IA générative dans la rédaction scientifique

Les conseils ci-dessous concernent le **processus de rédaction**.

L'utilisation par les auteurs et auteures de l'intelligence artificielle générative (IA) et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction doit être réservée exclusivement à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. L'application de la technologie

doit se faire sous la surveillance et le contrôle d'un être humain, et les auteurs et auteures doivent examiner et modifier soigneusement le résultat, car l'IA peut générer des résultats qui peuvent être incorrects, incomplets ou biaisés.

L'IA et les technologies assistées par l'IA ne doivent pas figurer sur la liste des auteurs et auteures ou des coauteurs et co-auteures, ni être citées en tant qu'auteur. La qualité d'auteur implique des responsabilités et des tâches qui ne peuvent être attribuées et exécutées que par des êtres humains, comme le souligne la politique d'Elsevier en matière d'IA à l'intention des auteurs et auteures.

Les auteurs et auteures doivent déclarer dans leur manuscrit l'utilisation de l'IA et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en suivant les instructions ci-dessous. Une déclaration figurera dans l'article publié. Veuillez noter que les auteurs et auteures sont responsables en dernier ressort du contenu de leur travail.

#### **Instructions relatives à la déclaration**

Les auteurs et auteures doivent signaler l'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction en ajoutant une déclaration à la fin de leur manuscrit dans le fichier principal du manuscrit, avant la liste des références. La déclaration doit être placée dans une nouvelle section intitulée "**Déclaration d'utilisation de l'IA générative et des technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction**".

*Déclaration : Au cours de la préparation de ce travail, l'auteur ou les auteurs et auteures ont utilisé [NOM DE L'OUTIL / SERVICE] afin de [RAISON]. Après avoir utilisé cet outil/service, l'auteur (les auteurs et auteures) a (ont) revu et corrigé le contenu si nécessaire et assume(nt) l'entièvre responsabilité du contenu de la publication.*

Cette déclaration ne s'applique pas à l'utilisation d'outils de base pour vérifier la grammaire, l'orthographe, les références, etc. S'il n'y a rien à signaler, il n'est pas nécessaire d'ajouter une déclaration.

#### **Copyright**

Dès qu'un article est accepté, il est demandé à ses auteurs et auteures de renseigner un « [Accord de publication dans la revue](#) ». Un courrier électronique est envoyé à l'auteur correspondant pour confirmer la bonne réception du manuscrit, accompagné d'un formulaire « Accord de publication dans la revue » ou d'un lien pointant vers la version en ligne du dit accord.

Elsevier encourage le partage responsable. Découvrez comment vous pouvez [partager vos travaux de recherche](#) publiés dans les revues Elsevier.

#### **Open access**

Cette revue propose aux auteurs et auteures l'option d'une publication Open Access de leurs articles :

Les articles sont en open access pour les abonnés comme pour le grand public avec une possibilité de réutilisation. Des frais de publication en open access doivent être réglés par les auteurs et auteures ou pour leur compte (par ex., par leurs organismes de financement ou leurs institutions). La revue appliquera les mêmes critères d'évaluation par des pairs et les mêmes normes d'acceptation.

Dans le cas des articles en open access, l'autorisation de (ré)utilisation par des tiers est définie en fonction des [licences utilisateur Creative Commons](#) suivantes :

- **CC BY** : Permet aux utilisateurs de distribuer et de copier l'article, de créer des extraits, des résumés et d'autres versions révisées, des adaptations ou œuvres dérivées d'un article ou à partir d'un article (une traduction par exemple), d'inclure l'article dans une œuvre collective (une anthologie par exemple), d'explorer le texte ou les données de l'article, y compris à des fins commerciales, dès lors qu'ils créditent le ou les auteurs et auteures, ne déclarent pas que le ou les auteurs et auteures approuvent leur adaptation de l'article ni ne modifient l'article de façon à nuire à la réputation et à la renommée du ou des auteurs et auteures.

**CC BY-NC-ND** : Pas d'utilisation commerciale + permet aux utilisateurs de distribuer et de copier

l'article, et de l'inclure dans une œuvre collective (une anthologie par exemple) à condition qu'ils créditent le ou les auteurs et auteures et qu'ils n'altèrent ni ne modifient l'article.  
En savoir plus sur la [Politique de tarification d'Elsevier](#).

## **SOUMISSION DES MANUSCRITS**

Votre manuscrit est à soumettre sur le site de la revue à l'adresse suivante :

<https://www.editorialmanager.com/msom/>

Pour toute question, vous pouvez contacter le bureau éditorial à l'adresse suivante :  
[msom@elsevier.com](mailto:msom@elsevier.com).

### **Présentation du manuscrit**

La présentation formelle du manuscrit doit respecter la totalité des règles suivantes. Le non-respect de ces règles peut entraîner à lui seul le refus du manuscrit.

#### **Page de titre**

La page de titre comporte les mentions suivantes :

- Titre (**en français ET en anglais**) concis et informatif. Il ne doit pas être déclaratif et ne doit pas comprendre de nom commercial ou d'abréviation. Il rendra l'accès électronique à l'article à la fois sensé et spécifique (150 signes max. espaces compris). Il est accompagné d'un titre court (en français), de moins de 60 caractères, qui sera placé sur la couverture ;
- Pour tous les auteurs et auteures : Prénom et nom, affiliations (ville et pays)
- Pour l'auteur correspondant : intitulé et adresse postale de l'organisme principal ; et adresse électronique.
- Les intitulés et adresses postales **complètes** des services, laboratoires ou organismes d'origine des auteurs et auteures ; préciser les numéros de téléphone, ainsi que **l'adresse électronique** de l'auteur auquel doivent être envoyés la correspondance et le bon à tirer ;
- La revue encourage également l'utilisation de l'identifiant ORCID pour lister les auteurs et auteures.
- Sources de financements reçus pour la réalisation du travail
- Déclaration des liens d'intérêt.

### **Manuscrit**

#### a. Résumés et mots clés

En fonction des rubriques (voir Conseil à la rédaction), certains articles doivent comporter un résumé de 250 mots maximum. Celui-ci doit être rédigé en **français ET en anglais**, sans abréviation ni références.

Les mots clés (**en français ET en anglais**), au nombre de 5, doivent être pertinents ou descriptifs pour permettre l'indexation de l'article et être conformes à la liste du [Medical Subject Headings](#) de l'Index Medicus.

#### b. Texte

**Rédaction.** Le texte doit être rédigé dans un style clair, concis et précis. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient pas au domaine étudié. L'emploi de la première personne n'est pas d'usage. Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé (notamment chapitres méthode et résultats).

Le texte est dactylographié en caractères Times ou Helvetica, taille 12, avec un interligne de 1,5. Chaque partie commence sur une nouvelle page

**Plan général de l'article.** Voir le chapitre « Conseils pour la rédaction ». Le corps du

texte est suivi des remerciements éventuels, des références, puis des tableaux, puis des légendes des figures.

Les pages doivent être numérotées et les lignes du manuscrit doivent être numérotées par ordre croissant continu.

Les figures et les tableaux sont joints dans des fichiers séparés.

## Abréviations

Seules les abréviations courantes sont acceptées, en nombre réduit. Le terme en entier doit précéder l'abréviation, entre parenthèses, lors de sa première apparition dans le résumé ou dans le texte, sauf s'il s'agit d'une unité de mesure internationale. L'emploi des abréviations est proscrit dans le titre.

## Notes de bas de page

Les notes de bas de page sont à éviter. Elles doivent être numérotées à la suite dans le texte et ne doivent pas être incluses dans les références.

## Unités de mesure, symboles et noms commerciaux

Les symboles et unités scientifiques doivent être cohérents et conformes aux normes internationales. Les mesures de longueur, hauteur, poids et volume sont dans le système métrique : m, kg, L, ou leurs multiples. Les températures sont en degrés Celsius (°C), les pressions sanguines en millimètres de mercure (mmHg). Les mesures hématologiques et biochimiques sont dans le système des unités internationales. Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale. Sauf nécessité absolue, l'emploi du nom de spécialité est découragé ; s'il doit absolument être employé, il doit être accompagné du nom générique du médicament, et le nom de spécialité est suivi du sigle ® et du nom de la firme pharmaceutique, si le médicament est peu connu. Le nom commercial d'un appareil porte le sigle TM et, entre parenthèses, le nom du fabriquant ou du distributeur. Dans une phrase, les nombres de zéro à dix s'écrivent en toutes lettres. Une virgule précède les décimales dans les textes en français. Les isotopes sont notés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole (<sup>131</sup>I).

## Tableaux

Les tableaux doivent se comprendre de façon autonome avec leur légende.

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel (par ordre d'apparition) de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

## Figures / Images

La fourniture des fichiers informatiques des figures est obligatoire. La légende doit être fournie à part indiquant clairement l'objet de la figure et précisant les abréviations en français.

Les figures seront publiées en couleurs dans les formats papier et numériques sans frais supplémentaires. En cas de reproduction partielle ou totale d'un document déjà publié, l'auteur doit impérativement fournir une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs et auteures du document. La rédaction se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante au regard de l'intérêt de l'information apportée.

Les figures doivent être fournies de préférence en format .tif, .eps, ou .pdf. Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format .tif.

**La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc**

**ou en couleurs, et de 500 à 1 000 DPI pour les graphiques ou schémas.**

**La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.**

### Compléments électroniques

La revue invite les auteurs et auteures à soumettre avec leur article des compléments électroniques. Ils ont pour but d'offrir au lecteur une meilleure condition de lecture d'un élément de l'article (par exemple : grand tableau, trop nombreuses figures), ou d'approfondir un point de l'article, ou encore d'élargir le travail des auteurs et auteures.

Ces éléments (**images, vidéo, audio, archives, tableurs, présentations...**) seront accessibles uniquement en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article) et seront signalés par un pictogramme figurant en première page de l'article ainsi qu'au sommaire. Vous pourrez ainsi proposer des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des vidéos (.mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav), des documents (.doc, .pdf, etc) des tableurs (.xls, .cvs) ou des présentations (.ppt, .pps). Les vidéos doivent avoir un poids maximal de 150 Mo. Informations techniques sur la préparation de ce matériel complémentaire : [ici](#).

### Remerciements

Ils figurent à une place appropriée dans l'article (en fin d'article, avant les références) et précisent : les contributions qui appellent un remerciement mais ne justifient pas une place parmi les auteurs et auteures, les remerciements pour les aides techniques, les remerciements pour un soutien matériel ou financier, les liens financiers qui peuvent être à l'origine d'un lien d'intérêt.

### Références bibliographiques

Les références sont toutes appelées dans le texte et numérotées suivant l'ordre d'apparition

Ces références sont numérotées entre crochets : [9-11].

Seuls les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre.

Jusqu'à six auteurs et auteures, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press).

Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique. Les références sont vérifiées par les auteurs et auteures avec les documents originaux.

Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » (International Committee of Medical Journal Editors Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997;336: 309-16).

#### - Article de périodique classique :

[1] Strong T. Amnioinfusion with preterm, premature rupture of membranes. Clin Perinatal 1992;19:399-409.

#### - Article d'un supplément à un volume :

[2] Funahashi H, Day BN. Effects of cumulus cells on glutathione content of porcine oocyte during maturation in vitro. J Anim Sci 1995;73 Suppl 1:90.

#### - Ouvrage d'auteur(s) :

[3] Crépault C. La sexoanalyse. Paris: Payot; 1997.

#### - Ouvrage à auteurs multiples avec coordonnateur(s) :

[4] Kempers RD, Cohen J, Haney AF, Youngers JB, eds. Fertility and reproductive medicine. Amsterdam: Elsevier Science; 1998. p. 589-95.

### **- Chapitre d'ouvrage:**

[5] Cha KY. Future directions of in vitro maturation. In: Kempers RD, Cohen J, Haney AF, Youngers JB, eds. Fertility and reproductive medicine. Amsterdam : Elsevier Science ; 1998. p. 589-95.

### **- Compte rendu de congrès :**

[6] Gammage RB, Kaye SV. Indoor air and human health. Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium, 1984 Oct. 29-31; Knoxville (TN), Chelsea (MI): Lewis; 1985. p. 69-78.

## **Conseils pour la rédaction**

### **Types d'articles et calibrage**

La présentation et la longueur maximale du manuscrit (page de titre, résumé, références, tableaux et figures non compris) diffèrent selon la rubrique (*cf tableau des calibrages de textes à la fin du chapitre*).

### **Éditorial**

Seuls les éditoriaux en français sont acceptés : 1 500 mots, pas plus de 5 références bibliographiques, pas de résumé. Le titre doit être en français et en anglais.

Trois types d'éditoriaux peuvent être publiés dans la revue.

1. Éditorial portant sur un sujet d'actualité ou d'importance scientifique. Le ou les auteurs et auteures sont sollicités par le rédacteur ou la rédactrice en chef et fait (font) valoir un point de vue.

2. Éditorial accompagnant un article original accepté dans la revue. Le ou les auteurs et auteures de l'éditorial sont sollicités par le rédacteur ou la rédactrice en chef. Il(s) doi(ven)t donner leur opinion sur l'article publié avec objectivité s'attachant à commenter et à mettre en relief les résultats de la recherche de l'article. Il(s) ne peu(ven)t avoir de conflit d'intérêt qui pourrait compromettre celle-ci.

3. Éditorial d'ordre plus général : il peut s'agir d'une réflexion éthique ou philosophique. L'auteur pose une question et y apporte un ou des éléments de réponse argumentés.

Dans tous les cas, l'auteur s'attache à être percutant en adoptant un style concis, faisant appel à un vocabulaire précis et des concepts bien définis.

### **Revue de la littérature**

Seuls les articles en français sont acceptés : 5000 mots, 80 références maximum, avec un titre, un résumé et des mots clés en français et en anglais.

Cette section regroupe des articles de fond faisant un point approfondi des développements récents d'un sujet choisi. L'article doit proposer une vue globale des avancées scientifiques du sujet et une synthèse critique des travaux publiés, pouvant déboucher sur des propositions utiles et constructives.

### **Article original**

Il s'agit de la présentation de résultats scientifiques originaux dans un format qui permet de comprendre et, si possible, de refaire le travail. Le titre doit être concis et précis. Ces résultats sont accompagnés de résumés structurés (cf paragraphe sur les résumés), d'un titre et de mots clés en français et en anglais.

L'article original est divisé en cinq sections titrées, comprenant : Introduction/objectifs, Méthodes, Résultats, Discussion et Conclusion. On encourage la structuration des articles longs par des sous-titres qui doivent être brefs et ne pas être rédigés telle une phrase. - Introduction : elle est courte, justifie le travail et en expose les objectifs, en rappelant brièvement les données de la littérature (avec des références). Les verbes sont au présent. - Méthodes : les critères de sélection des malades et des sujets témoins, ainsi que les compositions de groupes etc. sont clairement indiqués ; la méthodologie statistique est présentée. Ce chapitre ne fournit aucun résultat. Il se termine par l'exposé des tests statistiques. Les verbes sont au passé. - Résultats : En fonction de leur nombre ou de leur type, les résultats sont donnés sous forme d'effectifs, de

moyenne (avec l'écart-type ou l'intervalle de confiance), de médiane (avec les extrêmes), de probabilité (avec si possible l'intervalle de confiance). Le recours doit être large aux tableaux et figures explicitant le texte. Les longues énumérations de chiffres dans le texte doivent être évitées : il faut leur préférer un ou plusieurs tableau(x) ou figure(s). La signification statistique doit s'appuyer sur des tests appropriés. Ce chapitre s'écrit au passé composé ou à l'imparfait. Si les résultats d'une analyse multifactorielle sont donnés, ceux-ci sont clairement séparés de ceux de l'analyse unifactorielle. -Discussion : Ce chapitre commente les résultats, sans en donner de nouveaux ni les répéter, et les confronte à ceux publiés dans la littérature. -Conclusion : Elle est courte et répond à la ou aux questions posées dans l'introduction. Elle doit se déduire sans ambiguïté des résultats de la discussion. Elle ne doit pas affirmer des faits qui ne puissent se justifier par les données énoncées dans le texte. Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé.

### **Fiches thématiques ou techniques**

Seuls les fiches en français sont acceptées : 2500 mots, 15 références maximum, avec un titre et des mots clés en français et en anglais.

Les fiches thématiques ou techniques présentent de façon synthétique et pédagogique les informations connues sur un sujet précis. Elles sont rédigées par un ou plusieurs experts du domaine.

### **Cas clinique**

Seuls les cas cliniques en français sont acceptés : 3 000 mots, pas plus de 15 références bibliographiques, pas de résumé. Le titre doit être en français et en anglais.

Les cas cliniques permettent de partager une ou plusieurs observations originales ou particulièrement bien documentées, à valeur didactique.

Après une éventuelle introduction brève (quelques lignes), la rédaction du cas clinique doit être structurée en 2 parties :

- l'observation doit être rapportée brièvement, en limitant les données marginales non utiles au diagnostic ou à la discussion et en s'assurant de l'anonymat du ou des patients;
- la discussion a pour but de commenter le cas. Cette discussion doit donc être relativement courte et ne pas dépasser la moitié de l'article. Elle débute en rappelant l'originalité de l'observation et indique ensuite ce qu'elle apporte de nouveau par rapport à la littérature, sans être une revue de littérature. Une critique de l'observation est faite si nécessaire (examens manquants, etc.).

Le paragraphe se termine sur les perspectives ouvertes par cette observation, sans conclure obligatoirement sur des conseils ni des conduites à tenir.

### **Perspectives/opinions**

Seuls les Perspectives/Opinions en français sont acceptées : 500 à 1 500 mots, 20 références bibliographiques maximum, pas de résumé. Le titre doit être en français et en anglais.

La rubrique Perspectives/Opinions propose un débat d'idées sur les domaines scientifiques portant sur le sommeil, l'éveil, la somnolence, les rythmes biologiques, les troubles du sommeil et la santé du sommeil.

### **Commentaires**

Seuls les commentaires en français sont acceptés : 500 à 1 000 mots, pas de résumé, 20 références maximum. Le titre doit être en français et en anglais.

La rubrique « Commentaire » propose des textes courts visant à éclairer, à critiquer des articles publiés dans Médecine du sommeil, d'autres revues (articles originaux ou revue de la littérature) ou de livres.

### **Quizz**

Seuls les quizz en français sont acceptés : 500 à 1 000 mots, pas de résumé, 5 références maximum. Le titre doit être en français et en anglais.

La rubrique « Quizz » propose au lecteur d'interpréter une figure (extrait d'enregistrement, relevé machine, agenda du sommeil etc) en répondant à une question à choix simple ou multiple. Les auteurs et auteures commentent les réponses proposées. La rubrique se compose : sur la première page : d'un titre, si possible accrocheur, d'une description clinique très courte, d'une figure légendée, d'une question à choix simple ou multiple ; sur la deuxième page : si nécessaire de la figure annotée, d'un commentaire sur la réponse juste et si pertinent sur les réponses fausses. Un court paragraphe de synthèse peut conclure le quizz.

### **Recherches soutenues par la SFRMS**

#### **a. Bourse de Master**

Seuls les articles en français sont acceptés : 2500 mots, 40 références maximum, avec un résumé en français et en anglais, et mots clés.

L'article doit proposer une vue globale des avancées scientifiques du sujet de Master 2 et une synthèse critique des travaux publiés, pouvant déboucher sur des propositions utiles et constructives.

#### **b. Bourse Doctorale**

Seuls les articles en français sont acceptés : 5000 mots, 80 références maximum, avec un résumé en français et en anglais et mots clés.

L'article doit proposer dans une première partie une revue exhaustive de la littérature et les hypothèses de recherche émises. Dans une deuxième partie, l'article présentera de façon succincte les résultats majeurs et leurs interprétations pour conclure sur l'impact et les implications des résultats de la thèse pour la recherche scientifique et/ou médicale.

#### **c. Bourse de recherche multicentrique et bourse d'allocation doctorale**

Seuls les articles en français sont acceptés : 5000 mots, 80 références maximum, avec un résumé en français et en anglais et mots clés. L'article doit proposer dans une première partie une revue exhaustive de la littérature et les hypothèses de recherche émises. Dans une deuxième partie, l'article présentera de façon succincte le protocole de l'étude, les résultats attendus et leur implication pour la recherche scientifique et/ou médicale. Il n'est pas attendu de soumission des résultats originaux

### **Décision du comité de rédaction**

Le comité de rédaction se réserve le droit de prendre trois types de décision :

- Refus
- Acceptation sans modification
- Demande de modifications adressée à l'auteur avec accord secondaire, sous réserve de la conformité des corrections de fond et/ou de forme apportées par l'auteur dans un délai raisonnable (2 mois maximum).

**Le fait de demander des modifications importantes ne signifie pas que l'article sera accepté.**

### **Acceptation du manuscrit**

La décision d'acceptation définitive se fait sur la version corrigée du manuscrit.

**Les versions corrigées des différents articles doivent respecter les indications suivantes :**

- être accompagnées d'une lettre reprenant chacune des modifications demandées dans les commentaires de lecture, et qui précise :
- soit la modification effectivement apportée au texte par l'auteur ;
- soit la raison pour laquelle celui-ci n'a pas souhaité apporter la modification demandée, ou n'a pas été en mesure de le faire.
- sur la version corrigée elle-même, la modification apportée doit être signalée en rouge

Les versions qui ne respecteront pas ces consignes seront refusées.

Cette rubrique permet aussi un échange entre les lecteurs et les auteurs et auteures ou la rédaction, une réponse pouvant être publiée à la suite.

### Refus du manuscrit

Les manuscrits refusés ne seront pas réadressés à l'auteur qui sera avisé de cet avis.

### Après acceptation

Avant mise en page : Manuscrit accepté mis en ligne

Notre revue met à disposition les articles en ligne 48 heures après leur acceptation. Cela concerne les articles acceptés (au format HTML et PDF) qui n'ont pas encore été mis en page. Un Digital Object Identifier (Identifiant numérique d'objet, DOI) est attribué : l'article peut alors être pleinement cité et recherché par titre, nom(s) d'auteur(s) et texte complet. Le PDF de l'article s'accompagne également d'un avis de non-responsabilité précisant qu'il s'agit d'un article dont l'épreuve maquettée n'a pas encore été relue. Les étapes de production ultérieures remplaceront simplement cette version.

### Après mise en page : ProofCentral

L'auteur correspondant recevra un courrier électronique contenant un lien vers notre système de relecture en ligne qui permet d'annoter et de corriger les épreuves maquettées en ligne dans un environnement similaire à celui de Word. Nous mettrons tout en œuvre pour que votre article soit publié de façon rapide et fidèle. Veuillez n'utiliser cette épreuve que pour vérifier la saisie, les révisions, le caractère exhaustif et la justesse du texte, des tableaux et des figures. Toute modification significative de l'article accepté pour publication ne sera prise en considération à ce stade qu'avec l'autorisation du rédacteur ou la rédactrice. Il est important de s'assurer que toutes les corrections nous sont renvoyées dans une communication unique. Veuillez vérifier soigneusement votre envoi avant de répondre car toute insertion de corrections ultérieure ne pourra être garantie. La relecture relève de votre seule responsabilité. La validation doit être donnée dans les 48 heures. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression, après accord de la rédaction, sans la validation de l'auteur. En toute circonstance, la rédaction se réserve la possibilité d'effectuer les corrections de forme nécessaires en dernier ressort.

### Sharelink et tirés-à-part

L'auteur correspondant recevra gratuitement un [lien Sharelink](#) personnalisé lui offrant 50 jours d'accès gratuit à la version publiée définitive de l'article dans [ScienceDirect](#). Le lien Sharelink peut être utilisé pour partager l'article via n'importe quel canal de communication, notamment par courrier électronique et sur les réseaux sociaux. Moyennant un supplément, des tirés à part en version papier peuvent être commandés via le formulaire de commande envoyé une fois l'article accepté pour publication. L'auteur correspondant comme les co-auteurs et co-auteures peuvent commander des tirés à part à tout moment via la [boutique en ligne \(WebShop\)](#) d'Elsevier. Les auteurs et auteures chargés de la correspondance ayant publié leur article en open access ne reçoivent pas de lien Sharelink dans la mesure où la version publiée définitive de leur article est disponible en open access dans ScienceDirect et peut être partagée à l'aide du lien DOI de l'article.